

FINANCIERE VEIGA
Société à responsabilité limitée
au capital de 496 000 euros
Siège social : 4 Route de Tournefeuille
Appartement C 301
31270 CUGNAUX
794 533 042 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 31 MARS 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 151 313,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	151 313,24 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur les réserves - sur le compte « autres réserves »	38 686,76 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	190 000,00 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 38,30 euros par part	190 000,00 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 190 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 1er avril 2025.

L'Associée Unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

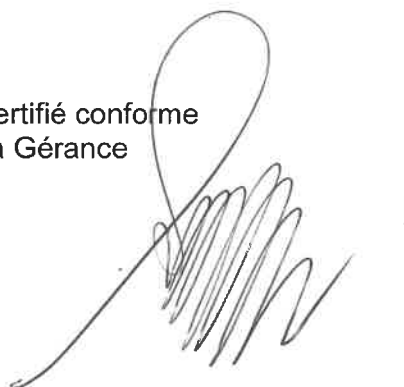
L'Associée Unique reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible à l'abattement de 40 %	Revenu non éligible à l'abattement de 40 %
31/12/2023	190 000 €	190 000 €	-
31/12/2022	-	-	-
31/12/2021	-	-	-

Certifié conforme
La Gérance





SARL FINANCIERE VEIGA

États financiers

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Activités des sociétés holding
4 ROUTE DE TOURNEFEUILLE APPARTEMENT C301, 31270, CUGNAUX
SIREN : 794533042

Comptes Certifiés conformes



 bakertilly

États financiers

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)		31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
<i>Capital souscrit - non appelé (1)</i>				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Recherche et développement</i>				
<i>Concessions, brevets, droits similaires</i>				
<i>Fonds commercial (1)</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	619,00	- 619,00		
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes sur immobilisations corporelles</i>				
Immobilisations financières (2)				
<i>Participations</i>	583 803,00		583 803,00	583 803,00
<i>Créances rattachées à des participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	584 422,00	- 619,00	583 803,00	583 803,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Matières premières, approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production de biens</i>				
<i>En-cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés (3)</i>	72 000,00		72 000,00	72 000,00
<i>Autres créances (3)</i>	41 539,78		41 539,78	90 463,36
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>				
Valeurs mobilières de placement				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	509 526,89		509 526,89	408 526,89
Divers				
<i>Disponibilités</i>	21 389,40		21 389,40	128 092,42
<i>Charges constatées d'avance (3)</i>	3 462,00		3 462,00	12 740,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	647 918,07		647 918,07	711 822,67
<i>Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations (V)</i>				
<i>Ecart de conversion actif (VI)</i>				
TOTAL ACTIF (I à VI)	1 232 340,07	- 619,00	1 231 721,07	1 295 625,67

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
<i>Capital social ou individuel</i>	496 000,00	496 000,00
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	49 600,00	49 600,00
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	59 238,93	178 380,09
<i>Report à nouveau</i>		
<i>Résultat de l'exercice précédent à affecter</i>		
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	151 313,24	70 858,84
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	756 152,17	794 838,93
AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
<i>Droits du concédant</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)</i>	218 005,90	290 414,80
<i>Emprunts et dettes financières diverses (3)</i>	231 993,00	154 513,53
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	3 866,00	6 776,21
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	21 704,00	29 082,20
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>		20 000,00
<i>Produits constatés d'avance (1)</i>		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	475 568,90	500 786,74
<i>Ecart de conversion passif (IV)</i>		
TOTAL PASSIF (I à IV)	1 231 721,07	1 295 625,67
(1) Dont à moins d'un an	330 390,45	331 171,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	(12 mois)	(12 mois)	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
<i>Ventes de marchandises</i>				
<i>Production vendue - biens</i>				
<i>Production vendue - services</i>	114 000,00	114 000,00		
Chiffre d'affaires net	114 000,00	114 000,00		
<i>Production stockée</i>				
<i>Production immobilisée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>				
<i>Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges</i>	2 447,76	2 176,67	271,09	12,45
<i>Autres produits</i>		6,81	- 6,81	- 100,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	116 447,76	116 183,48	264,28	0,23
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises (y compris droits de douane)</i>				
<i>Variations de stocks (marchandises)</i>				
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)</i>				
<i>Autres achats et charges externes</i>	17 973,91	19 843,57	- 1 869,66	- 9,42
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	110,00	475,00	- 365,00	- 76,84
<i>Salaires et traitements</i>	19 947,44	21 813,93	- 1 866,49	- 8,56
<i>Charges sociales</i>				
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>				
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>				
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>				
<i>Autres charges</i>	0,38	0,36	0,02	5,56
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	38 031,73	42 132,86	- 4 101,13	- 9,73
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	78 416,03	74 050,62	4 365,41	5,90
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
<i>Bénéfice attribué ou perte transférée</i>				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
<i>Perte supportée ou bénéfice transféré</i>				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
<i>Produits de participation (1)</i>	80 000,00		80 000,00	
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)</i>				
<i>Autres intérêts de produits assimilés (1)</i>	1 638,57	150,00	1 488,57	992,38
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
<i>Différences positives de change</i>				
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	81 638,57	150,00	81 488,57	54 325,71
CHARGES FINANCIERES				
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>				
<i>Intérêts et charges assimilées (2) (3)</i>	3 962,36	3 341,78	620,58	18,57
<i>Différences négatives de change</i>				
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	3 962,36	3 341,78	620,58	18,57
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	77 676,21	- 3 191,78	80 867,99	- 2 533,63
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	156 092,24	70 858,84	85 233,40	120,29

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	(12 mois)	(12 mois)	Euros	%
Total	Total			
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)</i>				
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>				
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)</i>				
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>				
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices (X)</i>	4 779,00		4 779,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	198 086,33	116 333,48	81 752,85	70,27
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	46 773,09	45 474,64	1 298,45	2,86
RESULTAT DE L'EXERCICE	151 313,24	70 858,84	80 454,40	113,54
(1) Dont produits concernant les entités liées	80 000,00		80 000,00	
(2) Dont intérêts concernant les entités liées	3 073,51	1 302,58	1 770,93	135,96
(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				
(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				

Annexe

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont comptabilisés directement en charges

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont comptabilisés en charges conformément à l'option offerte par la réglementation.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Emprunts

Les primes de remboursement sont amorties sur la durée de vie des emprunts.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des Immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
<i>Fonds commercial</i>							
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	619,00					619,00	
<i>Terrains</i>							
<i>Constructions</i>							
<i>Installations techniques matériels et outillages industriels</i>							
<i>Installations générales agencements divers</i>							
<i>Matériel de transport</i>							
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	619,00					619,00	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	583 803,00					583 803,00	
<i>Participations évaluées par mise en équivalence</i>							
<i>Autres participations</i>	583 803,00					583 803,00	
<i>Autres titres immobilisés</i>							
<i>Prêts et autres immobilisations financières</i>							
Total	584 422,00					584 422,00	

Immobilisations financières

Renseignements détaillés sur chaque titre :

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (détenues à + 50%)				
SASU 2M.R.T. 31600 SEYSSSES	37 000	131 503	100	94 625
SCI IMMO VEIGA 31270 CUGNAUX	1 000	- 8 351	100	- 8 351

Participations (détenues entre 10 et 50%)

Renseignements globaux sur toutes les filiales :

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
Filiales (détenues à + 50%)					
SASU 2M.R.T. 31600 SEYSSSES	582 804	582 804	25 835		
SCI IMMO VEIGA 31270 CUGNAUX	999	999	14 368		

Participations (détenues entre 10 et 50%)

Autres filiales françaises

Autres filiales étrangères

Autres Participations françaises

Autres Participations étrangères

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts (1)</i>			
<i>Autres immobilisations financières</i>			
ACTIF CIRCULANT	117 001,78	117 001,78	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	72 000,00	72 000,00	
<i>Clients douteux ou litigieux</i>			
Créances fiscales et sociales	1 336,00	1 336,00	
<i>Groupes et associés (1)</i>	40 203,78	40 203,78	
<i>Débiteurs divers</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	3 462,00	3 462,00	
Total	117 001,78	117 001,78	

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 496 000 € décomposé en 4 960 titres d'une valeur nominale de 100,00 €.

Affectation du résultat

	Origines	Affectations
<i>Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui déclaré</i>		
<i>Résultat de l'exercice précédent celui déclaré</i>	70 858,84	
<i>Prélèvement sur les réserves</i>	119 141,16	
<i>Affectations aux réserves légales</i>		
<i>Affectations aux autres réserves</i>		
<i>Dividendes</i>		190 000,00
<i>Autres répartitions</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
Total	190 000,00	190 000,00

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
<i>Capital social ou individuel</i>	496 000,00					496 000,00
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport</i>						
<i>Ecart de réévaluation</i>						
<i>Réserve légale</i>	49 600,00					49 600,00
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>						
<i>Réserves réglementées</i>						
<i>Autres réserves</i>	178 380,09	- 119 141,16				59 238,93
<i>Report à nouveau</i>						
<i>Distribution de Dividendes sur l'affectation du résultat</i>		190 000,00	190 000,00			
<i>Résultat de l'exercice précédent restant à affecter</i>						
<i>Résultat de l'exercice</i>	70 858,84	- 70 858,84		151 313,24		151 313,24
Situation nette	794 838,93		190 000,00	151 313,24		756 152,17
<i>Subventions d'investissement</i>						
<i>Provisions réglementées</i>						
Total des capitaux propres	794 838,93		190 000,00	151 313,24		756 152,17

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	449 998,90	304 820,45	145 178,45	
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	218 005,90	72 827,45	145 178,45	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	231 993,00	231 993,00		
DETTES FOURNISSEURS	3 866,00	3 866,00		
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	3 866,00	3 866,00		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	21 704,00	21 704,00		
AUTRES DETTES				
<i>Autres dettes</i>				
<i>Dettes sur immobilisations</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	475 568,90	330 390,45	145 178,45	

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : 231 993

Notes relatives au compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

À partir de l'exercice ouvert au 01/01/2021, la société SARL FINANCIERE VEIGA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL FINANCIERE VEIGA. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Méthode dite de "neutralité" :

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est à dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Produits de l'exercice : 25 835 €

- Charges de l'exercice : 30 614 €